

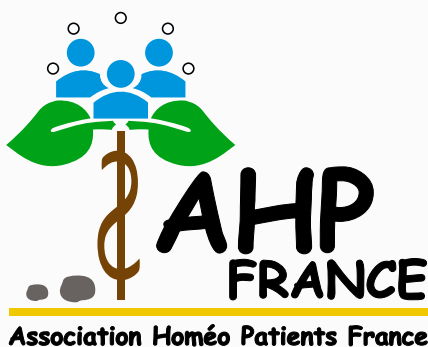
# Similis

Journal des Homéo-Patients

Numéro 43 - JANVIER 2023

## Calendrier

- ▶ Institut National Homéopathique Français (INHF)  
Congrès INHF, Paris  
**04 et 05 février 2023** => Webinaire
- ▶ Syndicat National des Médecins Homéopathes Français (SNMHF)  
11<sup>es</sup> Assises du Médecin Homéopathe, Paris  
**23 mars 2023** => Vidéo conférence
- ▶ Institut de Recherche Homéopathique (HRI)  
5<sup>e</sup> Conférence Internationale, Londres  
**16 au 18 juin 2023**



Directeur de la publication: Joël SICCARDI

Siège social: AHP France - Centre Socioculturel  
285, rue d'Endoume 13007 Marseille

Adresse Postale: AHP France  
1, allée Lazare Carnot, l'Escaillon  
13500 Martigues

E-mail: [asso.homeopatient.fr@gmail.com](mailto:asso.homeopatient.fr@gmail.com)

Site Internet: [www.ahpfrance.org](http://www.ahpfrance.org)

 [Association Homéo Patients France](https://www.facebook.com/AssociationHoméoPatientsFrance)

Cotisation Annuelle

12 €: adhésion simple - 20 €: membre bienfaiteur

## Le mot du Président

Chères amies, chers amis,

Faisons d'abord un bref retour sur l'année qui vient de s'écouler dans un contexte mondial géo-politique anxiogène avec une situation économique délicate sur fond d'urgence environnementale. 2022 c'est, du point de vue sanitaire, une nouvelle période de confinement, des professionnels de santé discrédités, écartés ou restreints dans leurs prescriptions médicales, et l'amer constat du manque de médecins homéopathes.

Dans une récente tribune publiée dans le "Monde" les signataires proposent une approche intégrative qui accorderait une meilleure place aux médecines non-conventionnelles dans le système de soins. Il est notamment question d'encadrer les pratiques, de réglementer la formation et l'exercice des praticiens. Initiative intéressante!

Justement l'homéopathie est prescrite par des médecins, une norme européenne/française encadre leur formation et leurs services (lire l'article de la SSH). Et donc... cherchez l'erreur! La polémique est toujours là. Et même avec le développement de la médecine intégrative, il vaut mieux éviter de nommer "l'homéopathie" (comme le "très méchant" dans Harry Potter). Le sujet est trop clivant paraît-il!

Année clôturée, alors je délaisse "le côté obscur"!

Cap résolument tourné sur 2023.

Alors on fait quoi et comment?

Les patients sont en demande. On ne pourra se contenter d'une dose d'automédication, de quelques granules d'autosatisfaction ou d'intelligence artificielle.

Vous pourrez lire au fil des articles de ce journal, outre les difficultés évoquées, des perspectives encourageantes, des initiatives intéressantes, des réflexions et témoignages pragmatiques. Merci à tous les contributeurs pour cette participation. Ce sont seulement quelques exemples parmi d'autres des bonnes volontés qui s'expriment et des acteurs qui agissent pour soutenir l'homéopathie. Ce qu'essaie de faire également notre association de patients avec vous.

**AHP France vous souhaite une année 2023 éclairée, riche de promesses, d'émotions, de partages, d'engagements, de réussite et de joie, dans un environnement mondial apaisé et plus stable.**

**Joël Siccardi**  
Président d'AHP-France

# La Société Savante d'Homéopathie,

## une association au service de la recherche et de l'enseignement de l'homéopathie en France



**La SSH a été créée en 2004 avec la mission de soutenir et de promouvoir l'enseignement et la recherche en homéopathie en France. Elle regroupe des médecins (bénévoles) ayant une formation complémentaire en homéopathie et engagés dans son enseignement et sa recherche, les deux allant souvent de pair.**

Cependant la SSH n'est ni un centre de recherche ni un centre d'enseignement, pour ce dernier il existe des écoles d'homéopathie, soit privées soit au sein de certaines universités de médecine ou de pharmacie, beaucoup de membres actifs de la SSH y enseignent ou y ont enseigné. La recherche clinique ou fondamentale en homéopathie est portée par des centres de recherche au sein desquels nombre de membres engagés de la SSH sont régulièrement sollicités en tant que conseillers scientifiques.

Et c'est ainsi que l'on peut définir les fonctions d'une société savante en homéopathie: être la garante d'un certain niveau de rigueur et d'expertise concernant la science et l'art de l'homéopathie.

**Toutes les spécialités médicales ont leur société savante, l'homéopathie n'y fait pas exception.**

Outre les centres d'enseignement et de recherche, les institutions aussi s'adressent à la SSH pour toutes les questions concernant l'évaluation et la validation de la pratique de

l'homéopathie ou du médicament homéopathique. Ainsi lors de la récente polémique qui a abouti au déremboursement des médicaments homéopathiques, le ministère de la santé et la Haute Autorité de Santé ont reconnu la SSH comme un des interlocuteurs indispensable et légitime pour alimenter leur collecte de données d'évaluation.

Lors de l'établissement de la norme Afnor encadrant les services et la formation des médecins ayant une qualification additionnelle en homéopathie, la SSH a constitué un partenaire de choix pour l'agence de normalisation.

On voit donc que l'existence et l'activité de la SSH constituent en elles-mêmes des arguments majeurs pour invalider les accusations d'anti-science! Le site internet de la SSH dans sa partie publique, est une vitrine consultable par tous les esprits curieux où l'on peut constater le dynamisme et le sérieux des travaux d'approfondissement scientifique autour de l'homéopathie: qu'il s'agisse d'études cliniques, de recherche fondamentale sur le mode d'action du médicament homéopathique, de réflexions sur les méthodes d'évaluation ou du développement de nouvelles applications telle l'agro-homéopathie.

L'homéopathie est une médecine individualisée qui répond à une attente grandissante d'une approche différente, plus humaine, de la santé. Elle se doit aussi de faire montre de sa maturité et de ses capacités à répondre aux enjeux de santé publique de l'avenir.

Découvrez au fil de nos pages comment cela se décline à travers toutes les activités de la SSH.

[www.assh-asso.fr](http://www.assh-asso.fr)

*Docteur Hélène Renoux,  
présidente de la SSH*

### 👁️ Le saviez-vous ?

#### Sondage sur les Français et l'homéopathie : derniers chiffres 2022

- ▶ 87 % des Français considèrent que la médecine conventionnelle et la médecine alternative sont complémentaires;
- ▶ 73 % des Français ont confiance en l'homéopathie;
- ▶ 79 % des Français déclarent avoir utilisé de l'homéopathie au cours de leur vie;
- ▶ 60 % des Français ont utilisé l'homéopathie dans les 12 derniers mois;
- ▶ 86 % des utilisateurs d'homéopathie en sont satisfaits;
- ▶ 7 Français sur 10 envisagent d'utiliser de l'homéopathie à l'avenir;
- ▶ 90 % des Français pensent que l'homéopathie devrait être autant voire plus souvent proposée et conseillée par leur professionnel de santé;
- ▶ 86 % des Français sont favorables au remboursement partiel ou total des médicaments homéopathiques par la Sécurité sociale;
- ▶ 39 % des Français ne savent pas si leur mutuelle rembourse l'homéopathie.

Source: Étude HARRIS INTERACTIVE  
réalisée en août 2022 pour Boiron

# LMHI – 75<sup>e</sup> Congrès, Istanbul – Septembre 2022

**J**e ne sais pas si on vous a déjà parlé de la LMHI (Ligue Médicale Homéopathique Internationale) mais il me tenait à cœur de le faire.

L'homéopathie depuis ses débuts, a franchi une à une les frontières puis les continents au gré des voyages initiés par les pionniers de la médecine homéopathique et surtout des épidémies. Quand un homéopathe passionné comme Benoît Mure entendait parler d'une épidémie de choléra à l'autre bout du Monde, il sautait dans un bateau pour s'y rendre et créer un dispensaire homéopathique. Les succès thérapeutiques étaient spectaculaires avec une mortalité très faible alors que partout ailleurs s'empilaient les morts.

Dans chacun de ces pays acquis à la cause de l'homéopathie s'est formée une communauté de médecins et c'est en 1925 que la LMHI a été créée à Rotterdam, le Dr Tessier représentant la France.

Depuis, chaque année se tient un congrès dans un pays du Monde, créant une communauté internationale d'homéopathes partageant expérience et entraide.

C'est ainsi que grâce à la LMHI, j'avais déjà pu découvrir ou redécouvrir de nombreux Pays, Argentine, Brésil, Équateur, Pologne, Indes, Japon, USA et bien d'autres ! Au cours de ces voyages j'ai vécu des moments uniques et de façon différente par rapport à des voyages purement touristiques. La Turquie, je ne connaissais pas sinon par préjugés. Bref je n'étais pas emballé à l'idée de passer une semaine à Istanbul et les descriptions dithyrambiques de Sainte-Sophie et du détroit du Bosphore ne suffisaient pas à me motiver. Mais LMHI oblige me voilà propulsé en Turquie avec la présidente de la section française, le Dr Florina Carat.

Certes, quand on visite Sainte-Sophie on découvre que le pouvoir a préféré en faire un musée où les fresques illustrant



**LMHI**  
LIGA MEDICORUM HOMOEOPATHICA INTERNATIONALIS  
**FRANCE**

la Sainte Trinité sont partiellement masquées par un voile pudique, mais la population d'Istanbul reste accrochée à sa tradition laïque et reste éprise de liberté.

Quel intérêt de vous parler de tout cela, alors que le sujet qui nous intéresse est l'homéopathie ? Eh bien c'est justement le sujet ! L'homéopathie n'est pas reconnue en Turquie (par le gouvernement) et la vente des remèdes homéopathiques est pour l'instant encore en attente d'autorisation.



Istanbul, la tour de Galata (A. Savin, WikiCommons).

On pourrait se dire que dans ces conditions l'homéopathie ne peut être qu'anecdotique ! Détrompez-vous, 400 homéopathes Turcs étaient au rendez-vous. Parmi eux 300 jeunes médecins issus des écoles coachées par le vétérinaire homéopathe Grec, Georges Vithoukas ou reconnues et évaluées par l'ECH (Comité Européen pour l'Homéopathie). Nos confrères Turcs évaluent à 700 le nombre d'homéopathes classiques soit beaucoup plus que la France qui se targue d'une longue tradition homéopathique et qui pleure la perte du remboursement des remèdes homéopathiques.

Et si nous faisons comme nos confrères turcs ? Avancer sans plier sous les décisions du pouvoir. Nous pouvons relativiser ce qui nous arrive, réagir de façon sereine et déterminée. Merci à

la LMHI de nous donner la possibilité d'être en contact avec une vision plus universelle et moins égocentrée.

Le Monde change, les échanges avec nos amis allemands que l'on pensait être dans une position solide nous apprennent que l'homéopathie est sortie du système de santé dans 3 länders et à l'inverse notre consœur Bulgare qui devait lutter farouchement pour exister il y a 15 ans a maintenant du mal à comprendre ce qui nous arrive ! Que pouvons-nous comprendre de notre situation sans échanger avec les autres Pays ? L'homéopathie a toujours volé au-delà des frontières et conserver cette tradition est un point clef de sa pérennité.

J'insisterai aussi sur la vision panoramique que l'on peut acquérir dans un tel congrès. Alors que notre autorité de santé balaie l'homéopathie d'un revers de main on découvre que de nombreux chercheurs démontrent que les hautes dilutions correspondent à une réalité physique, que dans un remède il n'y a pas rien mais une entité physique et énergétique.

J'insisterais sur le succès et l'intégration de l'homéopathie au système de santé dans des pays où les homéopathes se comptent par milliers comme au Brésil ou par dizaine de milliers comme en Inde.

Ce voyage à Istanbul aura été pour moi une occasion fructueuse de remettre mes idées en place dans l'ambiance morose que nous subissons.

**Docteur Yves Maillé**

# Les 39<sup>es</sup> Rencontres des Pédiatres Homéopathes

Aperçu sur la journée du 12 novembre 22 dont le thème intéressait la naissance :

## DEVIENT-IL PLUS DIFFICILE DE DONNER NAISSANCE A NOTRE ÉPOQUE ?

**S**i ce sujet a été évoqué, c'est que nous étions plusieurs pédiatres homéopathes à être interrogés par la question.

Si la médecine a fait beaucoup de progrès, notamment lors des accouchements compliqués, les réanimations néonatales, les grossesses et les accouchements sont de plus en plus médicalisés, notamment en raison des infertilités féminines et masculines.

Catherine Voineau a parlé des femmes et des couples qui choisissaient les accouchements à domicile. En essayant de comprendre la raison de ce choix. Elle a évoqué certains remèdes homéopathiques, plus particulièrement rencontrés, et a surtout longuement élaboré autour d'une observation très particulière qui se déroule en Amérique du Sud quelque temps, où un remède a pu aider la mère à se remettre de deuils successifs, notamment d'un bébé mort in Utero, de passage dépressif, et d'une grande fatigue, permettant une nouvelle grossesse avec naissance paisible à domicile.

Anaïs Atmadjian a évoqué les nombreux remèdes qui aident vraiment tout le déroulement de l'accouchement.

Didier Grandgeorge a proposé de nombreux remèdes utiles aux mères et à leurs conjoints, successivement lors de la Conception, la Grossesse, l'Accouchement et le Post-Partum.

Francine Lys d'une part ; Charlotte Allard, et Marine Debuyst, toutes deux sage-femmes homéopathes, ont intitulé leur travail : "Être parents ou naître parents : un véritable voyage initiatique". Elles ont été frappées par des "mots" qui revenaient souvent : "stress, perfection, le temps manquant, l'éducation,

la bienveillance, la culpabilité, isolement, fatigue". Elles se sont beaucoup questionnées sur tout ce qui fait "la parentalité", terme employé depuis quelque temps. À partir de cas cliniques, elles ont pu parler de certaines difficultés, et des remèdes homéopathiques qui ont pu aider ces mères, parfois dans la détresse.

Aurélie Colin, sage-femme homéopathe, a parlé de deux observations, où la césarienne avait été évoquée dans un cas en raison d'une particularité physique avec incidence psychologique, dans l'autre : une peur excessive de la douleur. Dans les deux cas, ce sont de longues consultations homéopathiques, avec une écoute particulière, qui ont permis à l'homéopathe de trouver un remède salvateur, et produit une confiance en soi de chaque mère.

Florence Peyrefitte a évoqué deux observations où les symptômes du nouveau-né, pleurs et troubles du sommeil pouvaient être mis sur le compte de coliques, ou reflux gastroœsophagien. Dans les deux cas, c'est au décours de plusieurs consultations que chaque mère a pu évoquer le refoulement inconscient du traumatisme qu'a provoqué chez l'une un accouchement précédent très compliqué, et chez l'autre une fausse couche difficile, dont le deuil n'avait pas été fait. Ce que vivait la mère intérieurement entraînait donc une répercussion chez le nourrisson. Le fait d'en parler a déjà induit un changement de comportement du nouveau-né pendant la consultation elle-même. Et le remède homéopathique envisagé a permis un apaisement prolongé.

**Florence PEYREFITTE,**  
pédiatre homéopathe



### 😊 C'est qui celui-là ? DES GUIDI



Le comte Sébastien Gaétan Salvator Des Guidi, médecin français, est considéré comme "l'introducteur et le propagateur" de l'homéopathie en France à partir de 1830 (en témoigne même une médaille commémorative). Noble d'origine italienne, né en 1769, ayant pris part politiquement aux "évé-

nements de Naples" (c'est une autre histoire!), il dut se réfugier en France où il fut naturalisé en 1803.

D'abord professeur de mathématiques et de physique à Lyon, il a poursuivi sa carrière comme inspecteur d'académie à Metz, Strasbourg, Lyon.

Il fut également docteur ès sciences et docteur en médecine. Et lors d'un séjour effectué en Italie pour récupérer son titre et ses biens, il eut l'occasion de découvrir l'homéopathie, pratique qu'il appliqua à partir de 1829 (à l'âge de 60 ans), et qu'il ne cessa de répandre en France et en Suisse romande par la suite.

Il a rédigé en 1832 une brochure de 70 pages "Lettre aux médecins français sur l'homœopathie" pour interpellier et faire tomber les préjugés : « Messieurs, j'ai tâché d'affaiblir les préventions qui peuvent le plus s'opposer en France à l'examen de l'homœopathie ; puissé-je avoir eu le bonheur de vous intéresser à cet examen ! »

Élevé au grade de chevalier de la légion d'honneur en 1837 (par le roi Louis Philippe), Des Guidi fut également chevalier de l'ordre noble toscan de Saint-Étienne ainsi que membre des Académies royales des Sciences et Belles-lettres de Naples et de Turin.

Décédé en 1863, sa vie est décrite comme un véritable roman.

# En bref... ici et ailleurs

■ **HoméoFrance** : Pour la fin de l'année, le collectif HoméoFrance a réalisé et diffusé une vidéo, le témoignage d'une jeune médecin homéopathe installée à Reims. Pertinent !

Lien : <https://fb.watch/hlVXhflhfN/>

■ **Homéopathie dans 2 revues** :

- "Alternative santé" n° 107 de décembre 2022 : "On en est encore là ? [...] à devoir encore justifier l'intérêt de l'homéopathie" titre un billet d'humeur suite à la parution de la nouvelle version du Livre Blanc.

- "Plantes et Santé" n° 241 de janvier 2023 avec un dossier "La difficile résistance de l'homéopathie". Sans commentaire !

■ **3 heures d'émission sur l'homéopathie** : certes sur Radio Courtoisie, mais ça mérite d'être signalé. Le 13 décembre 2022 dans le cadre du libre journal du droit et des libertés "La liberté de se soigner par l'homéopathie" la rédaction a reçu le professeur Marc Henry, chimiste, historien des sciences, et deux médecins homéopathes suisses Bruno Ferroni et Eric Kiener. Et sans détracteur !

Lien : <https://marchenry.org/2022/12/20/interview-radio-courtoisie/>

■ **Journée européenne de sensibilisation aux antibiotiques** :

A l'occasion de cette journée du 18 novembre EUROCAM et HRI ont publié des déclarations. Ces 2 organisations appellent au renforcement de la recherche et à l'investissement dans des traitements efficaces, non polluants et non antibiotiques, comme le préconise l'EU, tout en réaffirmant que l'homéopathie a aussi un rôle utile à jouer dans ce domaine.

EUROCAM est une organisation faîtière européenne indépendante et non gouvernementale dans le secteur des Soins Traditionnels, Complémentaires et Médecine Intégrative. (L'EFHPA, donc AHP France, en est adhérente).

Lien : <https://cam-europe.eu/position-paper-amr-2022-2/>

Homeopathy Research Institute (HRI) est une organisation caritative qui promeut la recherche homéopathique de haute qualité au niveau international.

Lien : <https://www.hri-research.org/fr/2022/11/communiqu%C3%A9-de-presse-amr-journee-europeenne-des-antibiotiques/>

« Les antibiotiques c'est pas automatique » : ce message récurrent de l'Assurance maladie depuis 2002, ce sont certainement les médecins homéopathes qui l'ont suggéré !

## Vous avez la parole

### Le témoignage de Fabienne, Marseille

*Vous êtes patients en homéopathie, vos témoignages nous intéressent et pourraient éventuellement enrichir ce journal ou le site internet, après aval du Bureau de l'association. Contactez-nous par courrier postal ou par l'adresse e-mail. [asso.homeopatient.fr@gmail.com](mailto:asso.homeopatient.fr@gmail.com)*

« J'ai eu mes premiers contacts avec l'homéopathie "uniciste" lorsque mes enfants étaient tout petits. J'avais alors trente ans, toutes mes dents, pas de maladies particulières, et ne fréquentait que des "allopathes" sans même savoir qu'il existait plusieurs types de médecine. J'avais entendu parler de l'acupuncture, ou de l'homéopathie mais sans m'y intéresser davantage.

Le pédiatre de mes enfants était très pédagogue et racontait que bien souvent c'est l'inquiétude exagérée des parents qu'il faut soigner avant de donner un quelconque médicament. Il préférait nous enseigner comment bien gérer la fièvre (le remède naturel mis au point par le corps pour combattre une agression), plutôt que de donner antibiotiques + cortisone.

Mais mes enfants ont développé des otites chroniques pour l'une, des bronchiolites pour l'autre : à peine soignés et remis, ils présentaient de nouveau leurs symptômes. Antibiotiques et corticoïdes se succédaient donc. Vers deux ans, ma fille a eu "mal en faisant pipi". Deux jours avant elle avait eu une fièvre, le pédiatre a donc demandé une hospitalisation (risque de pyélonéphrite), et à sa sortie

de l'hôpital, le médecin a demandé de prendre un rendez-vous pour une cystoscopie (examen de la vessie, invasif, puisqu'il s'agit d'une sonde à faire passer dans les voies urinaires).

J'ai cherché comment l'éviter ! Je me suis renseigné auprès de plusieurs personnes, et une amie m'a proposé de demander conseil à une ostéopathe qu'elle consultait régulièrement. J'ai eu les coordonnées d'un médecin "qui saurait me dire si cette intervention était indispensable, et qui était très bon pour les maladies chroniques" avec lequel j'ai pris rendez-vous pour mes deux enfants.

J'ai appris pendant la consultation qu'il était "homéopathe uniciste", sans plus. Nous avons parlé des enfants, il était très à l'écoute, il les a "auscultés" avec attention, a cherché leur pouls à plusieurs endroits, s'est enquis de leurs habitudes de vie, leur a donné à chacun quelques granules issus de flacons, m'a assuré que ma fille n'avait aucun souci à se faire, que l'un comme l'autre allaient probablement pouvoir se passer de leurs cures de médicaments, et "revenez me voir l'année prochaine, à la rentrée par exemple ! Si d'ici là vous avez un doute, une question, un souci

concernant leur santé, appelez-moi le matin entre 9 heures et 10 heures."

Les bronchiolites, les otites, et autres petites maladies en "ite" ont disparu de leur vie ! Pas de gastro, plus de rhumes qui s'installent pendant des semaines, et une visite annuelle chez notre médecin, à la rentrée des classes.

Ce sont aujourd'hui de beaux jeunes adultes en parfaite santé, et beaucoup moins malades que leurs camarades.

Pendant ce temps j'ai beaucoup appris sur l'homéopathie uniciste. J'ai moi aussi commencé à consulter, non parce que j'étais malade, mais pour être en bonne santé !

Cela fait maintenant plus de quinze ans que nous nous soignons presque exclusivement de cette façon, et puisque nous avons la chance d'être, du coup, peu "malades", les consultations sont devenues des "bilans de santé" lors desquelles nous parlons aussi des petites choses annexes : transpiration excessive, verrues plantaires, problèmes de concentration, angoisses, allergies, ballonnements... Qui sont toujours et à chaque fois soignées par les remèdes prescrits. [...] »

# Quelques nouvelles “homéopathiques”... d'Europe

L'assemblée générale de l'EFHPA, la Fédération Européenne des Associations de Patients utilisateurs de l'Homéopathie, dont AHP France est membre fondateur, a eu lieu le 19 novembre 2022 à Utrecht (Pays Bas). Nous n'avons pas pu y participer cette année, mais nous pourrions en faire un compte-rendu ultérieurement.

Cependant, voici quelques informations générales reçues ou extraites des rapports des membres. Les associations font une synthèse de leurs activités annuelles mais certaines témoignent également des difficultés que rencontre l'homéopathie dans leurs pays respectifs : car rien n'est jamais acquis !

## Autriche (source EFHPA-ECHAMP)

Un rapport d'étude de santé du 7 septembre 2022 réalisée par Wiener Städtische (groupe d'assurance de Vienne) confirme que la médecine complémentaire et alternative est bien établie en Autriche et que l'intérêt pour ces traitements ne cesse de croître.

L'étude rapporte que 69 % des Autrichiens considèrent que la médecine complémentaire fait clairement partie des soins de santé et que plus de 60 % y ont eu recours. L'homéopathie arrive en tête des traitements les plus populaires.

On constate cet intérêt accru pour les médecines complémentaires et alternatives en particulier chez les femmes et les jeunes de moins de 35 ans.

## Allemagne (source Hahnemannia)

« Dans certains Länder allemands, la désignation supplémentaire d'homéopathie et la formation continue des médecins ont été annulées cette année. Les médecins qui ont déjà le titre sont autorisés à le conserver. Mais à l'avenir, il sera plus difficile pour les patients de trouver un médecin qui pratique l'homéopathie. Dans le Land de Bade-Wurtemberg, le ministre de la Santé s'est prononcé en faveur de ce titre supplémentaire. Hahnemannia est très actif ici et soutient le ministre de la Santé.

Le ministre fédéral de la Santé examine actuellement si l'homéopathie doit continuer à être remboursée par les caisses-maladie. »

## Belgique (source Pro Homeopathia) :

« Des procédures judiciaires interminables sont en cours pour obtenir l'entrée en vigueur de la loi Colla (1999) régissant les pratiques médicales dites « non conventionnelles » en



Belgique, y compris l'homéopathie : c'est un Statu quo sur le plan juridique.

Le concept de médecine intégrative gagne du terrain. »

## Grande Bretagne (source Homeopathy UK)

« Les soins homéopathiques du NHS (National Health Service = Hôpital général national N.D.L.R.) sont toujours disponibles sur référence dans deux établissements écossais et au Royal London Hospital for Integrated Medicine. Une poignée de médecins généralistes continuent de prescrire des médicaments homéopathiques. Cela signifie que la disponibilité de l'homéopathie reste très limitée dans le service national de santé à travers le Royaume-Uni et que notre réseau de cliniques caritatives Homeopathy UK est plus vital que jamais.

Nous avons actuellement neuf cliniques caritatives offrant des traitements gratuits et peu coûteux dispensés par des praticiens agréés à des patients qui, autrement, ne pourraient pas se le permettre ou y accéder. »

## Suisse (source Homöopathie Schweiz)

« En Suisse aussi, l'homéopathie est soumise à une pression politique croissante. Les députés demandent que l'homéopathie soit retirée de l'assurance maladie obligatoire en raison de la hausse des coûts des soins de santé. Le parlement n'a pas encore tenu de débat sur les propositions. »

## Espagne (source PEAPH)

« Nous sommes enfin en train de créer PEAPH, la fédération des associations de patients et d'utilisateurs d'homéopathie dans tout l'État espagnol, à partir de laquelle nous espérons rejoindre officiellement l'EFHPA en tant que plate-forme. PEAPH regroupe des associations de plusieurs provinces ou communautés espagnoles : Aragon, Caceres, Catalogne, Canaries, Madrid, Navarre, Pays Basque.

A noter notre présence au LMHI International Global Colloquium 2021. C'est la première participation d'une plateforme de patients à un congrès médical international, donnant aux patients et aux utilisateurs une voix. »

## 👁️ Le saviez-vous ?

**Voici quelques réponses à des questions ou interrogations qui reviennent régulièrement :**

La prescription de l'homéopathie est réservée aux médecins, chirurgiens-dentistes, vétérinaires et aux sages-femmes. D'autres professionnels de santé comme les pharmaciens délivrent du conseil.

L'enseignement de l'homéopathie est dispensé en Universités ou en Ecoles privées.

Le Conseil National de l'Ordre des Médecins a mis fin en octobre 2019 à la reconnaissance du droit au titre en homéopathie pour les nouveaux diplômés.

Le statut des médicaments homéopathiques est garanti par une directive européenne (2001/83/CE), transposée dans le Code de Santé Publique français (article L5121-1).

Ces médicaments sont inscrits dans la pharmacopée française depuis 1965 et dans la pharmacopée européenne depuis 1995.



### **Vous l'avez écrit** *La phrase de l'adhérent*

#### **Agnès, Villeneuve sur Yonne**

Le chirurgien ORL qui me suivait après mon déménagement de la région parisienne n'en revenait pas lorsqu'il a examiné le sinus. Il a téléphoné à mon médecin homéopathe pour le féliciter. Mais ce dernier lui a répondu qu'il n'y était pour rien. Que c'était moi qui avais fait le choix de guérir et qu'il n'était qu'un canal...

#### **Alice, Pers-Jussy**

Cet épisode de ma vie s'est déroulé il y a 34 ans et depuis, en cas de problème ou de maladie, j'essaie toujours de trouver d'abord une solution avec la médecine homéopathique avant la médecine classique.

#### **Anne, Paris**

Les patients de l'homéopathie sont attachés à cette pratique médicale, responsables, curieux, partenaires du médecin dans le parcours de soin, avec une certaine autonomisation progressive au fil de la pratique de l'homéopathie.

#### **Béatrice, Pertuis**

Comme beaucoup j'apprends souvent que tel ou tel est atteint et doit subir ces soins très invasifs, je ne manque pas de leur indiquer comment l'homéopathie m'a aidée et continue à le faire.

#### **Catherine, Amiens**

L'homéopathie, je le découvre avec mon médecin, c'est d'abord une très grande qualité d'écoute des problèmes de santé, du corps et du psychisme du patient. Les consultations homéopathiques ont donc par elles-mêmes un effet bénéfique dans une société où l'on accorde souvent très peu de place à l'écoute de l'autre.

## **La voix des patients**



**Une petite équipe de bénévoles, sans lien ni conflit d'intérêt, une association de patients membre d'HoméoFrance et d'EFHPA.**

### ► **Complémentaires santé et remboursement :**

N'hésitez pas à nous part d'éventuels changements des conditions de prise en charge - ou pas - des médicaments homéopathiques par votre mutuelle en 2023 (taux de cotisations/niveaux de prestations). **Peut être utile à d'autres adhérents !**

### ► **Rappel adhésion :**

Pensez à adhérer ou à renouveler votre adhésion pour l'année civile 2023, car l'association fonctionne grâce à vos cotisations. Sa représentativité et sa légitimité sont renforcées par son nombre d'adhérents. **Merci à tous ceux qui l'ont déjà fait !**

► **Témoignages :** si vous souhaitez témoigner ou simplement formuler un avis et apporter une réflexion autour de l'homéopathie, **écrivez-nous par mail ou par courrier. Votre retour d'expérience compte !**

## **A MÉDITER**

« [...] Le patient du monde moderne doit être éduqué à ne plus accepter aveuglément les traitements médicaux qui manquent la plupart du temps de personnalisation et qui visent à administrer des médicaments incapables de s'adresser au "corps vécu". Le patient a le droit de "savoir" et de participer à l'élaboration de la thérapeutique qui lui convient [...] »

**Joëlle Samaha,**  
docteur en philosophie

Extrait du livre "Le pathologique : une normativité vitale ?  
Selon Georges Canguilhem et Samuel Hahnemann". »

# NOUS AVONS LU

## Le pathologique : une normativité vitale ?

Selon Georges Canguilhem et Samuel Hahnemann

De Joëlle Samaha

Livre 247 p. 2022

Editions L'Harmattan, collection

"Ouverture Philosophique"

ISBN 978-2-14-020913-0

Ce livre est le prolongement d'une thèse sur « les concepts de normal et de pathologique dans le but de questionner les rapports qu'ils entretiennent autour de la santé ».

Autrement dit, pour l'homme moderne, la santé c'est l'état normal et ce qui est relatif à la maladie devient "l'anormalité", le patient déviant par rapport à des normes statistiques physico-chimiques. Pourrait-il en être autrement ?

C'est la question posée : « Dans quelle mesure le pathologique pourrait être considéré comme une normativité vitale ? »

Pour y répondre, Joëlle Samaha, qui s'appuie largement sur la philosophie, confronte les recherches de 2 penseurs, Georges Canguilhem (1904-1995) médecin, philosophe des sciences et Samuel Hahnemann (1755-1843) médecin, fondateur de l'homéopathie.

L'auteur expose leurs idées qui se rapprochent, notamment tous deux considèrent l'être dans sa globalité avec son expérience vécue dans son environnement ; pas question de le fragmenter, ni de séparer le corps de l'esprit.

Dans cette approche d'un individu complexe et singulier en évolution dans son milieu, la pathologie apparaît alors comme une discordance. C'est un malade "déstabilisé" dans son entièreté qu'il faut aider à trouver un nouvel état d'équilibre sans se limiter à la restauration des seules normes biologiques utilisées dans le diagnostic.



Aussi pour l'auteur cela nécessite qu'aujourd'hui la médecine générale se remette en question sur cette façon d'aborder la maladie, perspective qui, de fait, devrait réhabiliter les pratiques holistiques et naturelles comme l'homéopathie.

Dans la dernière partie de ce livre, Joëlle Samaha développe le concept d'éducation à l'art de guérir, à la santé corporelle, émotionnelle et spirituelle, comme une quête de sens pour mieux se connaître, se comprendre et s'accepter : pour mieux vivre en bonne santé.

Joëlle Samaha  
est docteur en philosophie.

## Livre Blanc de l'homéopathie

2<sup>e</sup> édition octobre 2022

La deuxième édition du Livre Blanc "Quelle place pour l'homéopathie dans l'offre de soins ? Propositions pour pérenniser l'accès de tous les patients à la thérapeutique homéopathique en France" vient de PARAÎTRE en version numérique.

La première édition avait été présentée le 12 juin 2019 lors d'une table ronde devant des parlementaires, des représentants d'institutions et en présence de la presse : un moment fort de la mobilisation pour le maintien du remboursement des médicaments homéopathiques, avec la participation à la tribune du président d'AHP-France.

Ce Livre Blanc avait été préparé par un Collectif de soutien de l'homéopathie

composé de patients (AHP France), professionnels de santé, enseignants, chercheurs et d'industriels du médicament.

C'est ce même collectif, devenu HoméoFrance, l'Union des acteurs de l'homéopathie française, dont AHP France est membre fondateur, qui propose cette nouvelle version mise à jour.

À la fin de ce recueil de 26 pages, il y a 5 propositions à retenir dont les 4 premières sont restées inchangées :

1. Maintenir l'homéopathie comme discipline médicale intégrée dans le parcours de soins
2. Renforcer la formation et la sensibilisation des professionnels de santé aux spécificités de l'homéopathie
3. Consolider la recherche en homéopathie en levant les freins existants



4. Prévenir et encadrer les risques de dérives et de mésusage des traitements
5. Un remboursement minimum des médicaments homéopathiques par l'assurance maladie en tenant compte des spécificités de la thérapeutique et de ses atouts.

Ce livre, consultable à l'adresse internet ci-dessous, est accompagné d'un manifeste (joint en annexe) : « Le collectif HoméoFrance appelle les professionnels de santé à se former à l'homéopathie. »

<https://www.ahpfrance.org/>